# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 93 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 17 AVRIL 1883.


## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 16 avril 1883
Thermomètre de J. Dufilho, Opticien.

| heures de matin | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 | 55 | 12 |
| 10 | 70 | 21 |
| 3 P.M. | 74 | 23 |
| 6 P.M. | 68 | 20 |

Lundi, 16 avril 1883, 3 p.m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 63 | Louisville, Ky | 65 |
| Augusta, Ga | 69 | Memphis, Tenn | 72 |
| Galveston, Tex | 68 | Mobile, Ala | 72 |
| Cairo, Ill | 71 | Montgomery, Ala | 71 |
| Chattanooga, Tenn | 65 | Nashville, Tenn | 66 |
| Cincinnati, O | 64 | New Orleans, La | 72 |
| Davenport, Iowa | 67 | Omaha, Neb | 73 |
| Dubuque, Iowa | 65 | Pittsburgh, Pa | 63 |
| Galveston, Texas | 71 | Savannah, Ga | 66 |
| Helena, T | 71 | Shreveport, La | 76 |
| Jacksonville, Fla | 72 | St-Louis, Mo | 72 |
| Key West, Fla | 83 | St-Paul, Minn | 61 |
| La Crosse, Wis | 63 | Vicksburg, Miss | 76 |
| Leavenworth, Kas | 74 | Yankton, D. T | 71 |

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sans ce plus bannes).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 9.06 | Nashville, Tenn | 22.06 |
| Cairo, Ill | 44.02 | New Orleans | 0.07 |
| Cincinnati, O | 28.06 | Omaha, Neb | 11.01 |
| Davenport, Iowa | 0.00 | Pittsburgh, Pa | 8.02 |
| Keokuk, Iowa | 8.04 | Shreveport, La | 21.07 |
| La Crosse, Wis | 8.00 | St-Louis, Mo | 16.06 |
| Leavenworth, Kas | 10.02 | St-Paul, Minn | 10.02 |
| Louisville, Ky | 11.05 | Vicksburg, Miss | 43.04 |
| Memphis, Tenn | 22.70 | Yankton | 8.00 |

Pas d'observation au niveau des hautes eaux de 1872 et 1882

Sergeant Signal Corps U. S. A.

### MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

**Mariages.**

Robert Alcorn à Mlle Emma H. Sevett, Alois L. Ramon à Mlle Julia W. Cavalier, Jesse Dimore à Mlle Elizabeth Fache, Joseph Wilson à Mlle Anaie Gerda, Joseph Halbert à Mlle Syra L. McAlister, Jessie Cusach à Mlle Ellen Matthews, Frank Shape à Mlle Anna Mary Hatteway, Henri Cramer à Mlle Emma Mary Kolbrach, Peter J. Gestvalen à Mlle Mary J. A. White.

Pamela R. Gillet à Mlle Mary Linde.

**Naissances.**

Mme Frank Goelhye, une fille, 1er avril.
" John Bergen, un garçon, 2 avril.
" Reggie Sale, un garçon, 21 fév.

**Décès.**

Mary A. Ingraham, 15 ans, 27 1/2 Bélizaire.
Mme Vve Eulme Leroy, 70 ans, 195 Royale.
J. F. Sumpter, 40 ans, Conti et Marais.
Mary Tann, 7 mois, Tchoupitoulas Ancour.
Will Steven, 47 ans, 50 Louise.
Joseph Kaufman, 14 mois, 136 Bourgogne.
Joseph Kaufman, 14 mois, 136 Bourgogne.
Louis Bonten, 13 ans, Thebes et Willow.
Joseph Gendreau, 24 ans, 176 N. Robertson.
Mme A. Eily, 5 ans, 912 Dauphine.
John F. Serpas, 29 ans, 497 Marais.
John Foley, 22 ans, 375 Ursulines.
Mme Vve Kohl, 41 ans, 348 N. Villere.
Victor Wilson, 2 ans, 85 rue Amelia.
Peter Hoester, 50 ans, Trème et Dauphine.
Mlle Mary Ann McGinan, 20 ans, Magnolia et Julia.
Rosa Dorsey, 4 ans, 317 Conti.
W. H. Bailey, 48 ans, Hôpital Health et Camp.
R. O. Jones, 56 ans, 123 Bienville.
A. M. Maxwell, 5 mois, 290 Camp.
Mme Vve Prosper Kerver, 77 ans, Aulle Flak.
Mme Catherine Highnell, 31 ans, 24 Quatrième.
Josephine Allen, 10 mois, 940 St Pierre.
Charles de Montmorent, 70 ans, 338 Bourgogne.
Marie Jeanne, 60 ans, 423 Amont.
Louis Gan, 40 ans, 221 St Pierre.
Mme Pierre Pfeifer, 75 ans, Aulle des Petites Rames des Pontchartrain.
C. C. D. Vertreen, 45 ans, Derbigny et St Antoine.
W. H. Smith, 24 ans, 92 Ste Marie.
Geo M. Dedinberg, 15 mois, 638 Annonciade.
Eugène Kritch, 6 jours, 290 Carondelet.
Louis Hudson, 21 ans, 328 Dumaine.
Mlle Margaret Rodgers, 19 ans, 124 Kerlo.
Paul Wilhelm, 3 ans, 368 Orleans.
Mme Mary Gallagher, 26 ans, 63 Soumaine.
Louis Ahren, 5 ans, 232 S. Liberté.
Franck Burke, 2 ans, 90 Jonathan.
Mme Martha P. Clange, 43 ans, 23 Hôtelme.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Ville-Orléans, 173 personnes, savoir : 1 de petite vérole, 1 de la phthisie pulmonaire, 8 de la pneumonie, 6 d'affections du cœur, 3 de la dentition, 3 de la congestion cérébrale, 3 d'apoplexie, 1 de la maladie (chronique) de Bright, 1 de la fièvre cérébrale, 3 de fièvre rémittente, 2 de fièvres des marais, 1 de la fièvre typhoïde.

Ages — Au dessous d'un an, 16; de 1 à 2 ans, 5; de 2 à 5 ans, 12; de 5 à 10 ans, 1; de 10 à 15 ans, 7; de 15 à 20 ans, 11; de 20 à 25 ans, 16; de 25 à 30 ans, 15; de 30 à 40 ans, 20; de 40 à 50 ans, 19; de 50 à 60 ans, 16; de 60 à 70 ans, 11; de 70 à 80 ans, 7; de 80 à 90 ans, 1; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalité. — Canadiens, 1; Danois, 2; Français, 3; Allemands, 7; Irlandais, 14; Italiens 1; Louisiane, 119; Amérique (autres que Louisiane), 22; noirs des Antilles, 1; sans déclarer, 2.

Il est mort 96 personnes de sexe masculin et 77 de sexe féminin.

Il y a eu 21 décès à l'Hôpital de Charité, 8 à l'Hôpital des pauvres, 1 à l'Hôpital de la petite Rivière, 1 à l'Hôtel Dieu, 1 à l'Infirmerie Texas.

Les coroners ont délivré 18 certificats de décès.

Il y a eu 9 morts-nés.

Proportion des décès (base de 1000 par an) dans la semaine, 41.04; blancs, 28.28; couleur, 74.58.

**Cour criminelle de district.** — A la section A, — (Juge Roman) — Geo. Peterson s'est reconnu coupable de port d'armes prohibées. Il a été condamné à dix jours de prison de police.

Ed. Regan, convaincu, le 11 avril, d'attaque, a été condamné à $25 d'amende ou vingt jours de détention à la même prison.

Louis Johnson et James Wilt, qui, le 11 du courant, s'étaient reconnus coupables de vol, a été condamné à un an de travaux forcés.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de John Dougherty, accusé d'avoir décharge une arme sur Robert Carter dans l'intention de commettre un meurtre ; à celle de Louis Joseph, prévenu de vol.

Le jugement de Delia Cooney, accusée de vol ; défaut d'Adolphe Mardock, prévenu de voies de fait, ont été remis sans fixation de date.

— A la section B, (Juge Lazenberg) — John Hession, Charles Meyers, J. Mahan et James Nolan sont accusés de voies de fait.

John Zellas et Emile Sebastian étaient accusés de voies de fait ; le premier a été acquitté, le second a été convaincu d'attaque.

Le jugement de Theodas Mahlmann, prévenu d'homicide, a été renvoyé sans fixation de date.

**Cour du recorder Ford.** — Mathilde Peyton, convaincue de bris de paix ; F. Duspas et Jos. Philips, de bataille et de bris de paix, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Ed. Lynch, convaincu de bataille a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de détention à la même geôle, pour ivresse.

Emma Brown, prévenue de vol ; Jos. Bodere, de voies de fait, ont été requis, de donner un cautionnement de $250 et s'abstenir à l'avenir.

Rosa Mankum et Robert Bell, convaincus d'ivresse et de bris de paix ; Jane Gardner, d'ivresse, de bris de paix et de language obscène, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

**Cour du recorder Davey.** — David Doyle est accusé, Mike Delaney, accusé d'avoir déchargé une arme sur deux agents qui passaient dans la rue Calliope, John Barconer, de s'être enivré et d'avoir troublé la paix, ont été requis de donner un cautionnement de $750 en attendant l'instruction.

Adolphe Hale a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour ivresse et bris de paix.

Thomas Cook, convaincu d'insultes et de langage obscène, a été fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, il passera dix jours à la même geôle.

**Chute et mort.** — Christopher Lotz, étant dans un état d'ivresse, faisait du bruit dans l'épicerie de Thomas Ragnet, au coin des rues Marais et St Louis ; Wm Authelmer lui a demandé de ne pas faire tant de bruit et de ne pas parler aussi haut, car personne n'était occupé dans l'établissement. Lotz s'est emporté et a injurié Authelmer ; ce-ci-ci, pour éviter une querelle, s'est dirigé vers la porte donnant sur la rue St Louis ; Lotz l'a suivi et a fait le mouvement de le frapper ; Authelmer lui a conseillé de ne pas en porter à des actes de violence, puis a cependant de s'avancer vers la porte.

Lotz l'a pris à bras le corps ; Authelmer l'a tenu et a pris la main sur les épaules et l'a renversé, et lorsqu'il a lâché Lotz, ce dernier est tombé par le trottoir et s'est fendu la tête. M. Ragnet et une autre personne ont relevé Lotz. Les deux demoiselles de Lotz sont arrivées sur ces lieux, dans le moment, et ont transporté leur père chez lui, en face.

La blessure s'est aggravée et M. Lotz est mort.

Le coroner Lafitte a fait l'autopsie du cadavre. Le jury a déclaré que la mort a été causée par une hémorrhagie au cerveau et au ramollissement du même cerveau.

Authelmer a été arrêté ; il a comparu hier devant le recorder d'ord qui l'a mis sous un cautionnement de $2,500 en attendant l'instruction.

## Un vol audacieux à la banque Métropolitaine.

### Au coin des rues Canal et Chartres.

### La police n'a pas encore découvert les voleurs.

### Effervescence publique.

Un des vols les plus audacieux qui se soit commis dans notre ville, depuis nombre d'années, a eu lieu, à la banque Métropolitaine, coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit de dimanche à lundi.

Les voleurs — et de très habiles voleurs — se sont introduits, dimanche soir, dans le magasin vide Nos 8 et 10 de la rue de Chartres ; après y avoir pratiqué une ouverture dans la cloison du magasin donnant près de la rue de la Douane, ils sont entrés dans celui attenant à la banque ; là, aussi, ils ont pratiqué une ouverture dans la cloison ; cette fois, ils ont rencontré un mur ; ils ont essayé d'y faire un trou, mais la besogne étant trop difficile, ils l'ont abandonnée.

Ils sont alors montés au premier étage, où, par une fenêtre, ils sont descendus à l'aide d'une corde sur des lieux d'aisance, dans la cour de la banque. Ils ont pratiqué une ouverture dans une porte en fer qui donne dans la chambre du gardien par toilette et sont entrés dans la banque, où ils se sont cachés en attendant que le gardien, M. E Cantini, vînt se mettre à son poste. Ils savaient que M. Cantini arrivait à neuf heures du soir et qu'en attendant il se dirigeait vers un tiroir, dans la banque, pour y prendre son revolver.

A peine le gardien avait-il fait quelques pas vers ce tiroir, que les voleurs — ils étaient trois — se sont précipités sur lui. M. Cantini leur a offert une vive résistance, mais ils l'ont jeté sur le plancher, l'ont bâillonné, lui ont lié les jambes et les mains, puis l'ont placé sur un lit et lui ont enveloppé la tête de linges et de couvertures.

Un d'eux est resté près du lit pour surveiller le gardien tandis que les deux autres continuaient leurs recherches.

Après avoir fait des petits trous au-dessus de la serrure du caveau, ils y ont introduit de la poudre et ont fait sauter la serrure, ce qui leur a permis d'entrer dans le caveau, où ils ont pris $2,100 en argent et plusieurs objets précieux qui étaient dans des boîtes en ferblanc.

Ils sont ensuite sortis, l'un après l'autre, par le même trou qu'ils avaient pratiqué pour entrer dans le local, laissant leur victime étendue sans connaissance sur le lit.

M. Cantini avait été si maltraité et avait perdu tant de sang, qu'il n'était plus l'usage de la parole et ne s'est révélé qu'au bout de plusieurs heures. Il a entendu la détonation et vu les individus dans s'enfuir. C'est alors que les forces lui étant revenues, il a réussi à se détacher les jambes et se traîner jusqu'à la porte. Il a appelé au secours. C'est M. — [gardien particulier], qui, vers onze heures, hier matin, est venu à son secours et l'a délié.

Ong'étonne de ce que le bruit de l'explosion n'ait pas été entendu dans le voisinage ou par les personnes qui passaient dans la rue en venant des gares de chemin de fer, des cafés de la Levée ou du café-concert de l'escamoteur Conti.

Il a été impossible, pour le moment, de fixer la valeur des objets qui ont été enlevés des boîtes, mais d'après certains calculs, la perte est considérable.

Les outils dont les voleurs se sont servis sont neufs, des plus fins et de la meilleure trempe. On en voit nettement de semblables.

Les directeurs de la banque s'occupent à arranger les papiers des déposants dont les boîtes ont été ouvertes et le contenu jeté pêle-mêle.

M. Fishel, un des employés de la banque, a déclaré avoir entendu, dimanche, vers une heure, dans la bâtisse attenante, plusieurs coups qui semblaient être ceux d'un marteau.

Un autre monsieur a dit que, vers la même heure, il se rendait au bureau de poste ; il a vu un homme sur le toit de la bâtisse de la banque.

Hier matin, à deux heures, un monsieur qui attendait les "cars" de la rue Collège en face du magasin de l'Epicerie Rouge a vu passer trois hommes ; deux de ces individus portaient des sacs et le troisième un panier couvert. Les deux premiers marchaient vite et l'un d'eux était d'une taille de six pieds.

Les blessures de M. Cantini, quoique douloureuses, ne sont pas graves ; elles sont à la tête, au front, à l'épaule droite et sous l'œil gauche. Sa bouche est couverte et deux des dents sont brisées. Il souffre beaucoup de ses bras et de ses jambes, qui ont été contusionnés par les cordes. Il éprouve à la gorge, des douleurs qu'à cause de toute occasionnée, le bâillon que les malfaiteurs lui ont mis.

On a tout lieu de croire que les voleurs appartiennent à la bande dont parle une circulaire du "Jewellers' Association" de New York — circulaire que le chef de la police a reçue dernièrement.

Les affaires de la banque n'ont pas été interrompues et les chèques se payaient comme d'habitude.

Il y a quelque temps, deux étrangers se sont informés, au magasin de M. Goldchaux, du prix du magasin où les voleurs se sont introduits. Après avoir obtenu les renseignements, ils ont continué leur chemin.

**Vessies inscrites** aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Jules Lamoureux à Anthony Montelleone, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bienville, Dauxion, Dauphine et Bourgogne, ayant 36 pieds de face à la rue Bienville sur 127 pieds de profondeur.....$2000

Mme veve Baptiste Marmouset et ala à Augusta Lambert, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Marais, Ouest, St-Louis et Tréme, ayant 21 pieds de face à la rue St-Louis sur 70 pieds de profondeur.....$1000

G. M. Stockinger à Louis Diemant, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St. Pierre, Miro, Orléans et Galvez, ayant 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.....$600

Mme L. A. Denis à John Rykoski, 1° un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bienville, Dauxion, Bourbon et Dauphine, ayant 32 pieds de face à la rue Bienville sur 64 pieds de profondeur ; 2° Un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les mêmes rues que les premiers ayant 32 pieds de face à la même rue par 64 pieds de profondeur.....$6,700

La "Women Social Industrial Association" à Rotheberg Maiers, un demi-lot carré de terre de bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Clinton, Hillary, St-Charles et Pearl.....$2,500

Sécession — Edward Burke et ala à Mme Ellen Naughtad, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Lafayette, Pacillat, Locust et Frerot.....

La même succession et les mêmes à Mary Stafford, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Annonciation, Dubend, Foscher et Poydras, ayant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 77 pieds de profondeur..$1,350

La même succession et ala. à E. F. Bowman et Jas. W. Bowman, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Lafayette, Poydras, Howard et Frerot, ayant 34 pieds de face à la rue Lafayette sur 106 pieds de profondeur.....$625

Etienne Dubois au Mapleough School Fund, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Quartier, Hôpital, Dauphine et Bourgogne, ayant 31 pieds de face à la rue Quartier sur 127 pieds de profondeur.....$625

Mme John Samuel Burton et al à Hugh McCloskey, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St Claude, Pleasant, Pryfanie et Harmonie, ayant 60 pieds de face à la rue St Claude sur 202 pieds de profondeur.....$6,500

Succession Edward Burke et ala. à Lawrence Finn, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Lafayette, Poydras, Howard et Frerot, ayant 33 pieds de face à la rue Lafayette sur 106 pieds de profondeur.....$550

La même succession et ala. à Herman Henry Brinkman, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Jackson, Rousseau et Joséphine, ayant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 127 pieds de profondeur.....$3625

Les mêmes à John Birres Meyers, ainq terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Peters, Girod, Lafayette et Commune.....$5150

### La mort de Salvadore Fazio, blessé, le 11 du courant, au marché aux légumes, sur la Levée, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

L'ENQUÊTE D'HIER SOIR.

**Témoignages — Verdict.**

Voici les dépositions que le Dr Archinard, sous-coroner, et le jury d'enquête, ont entendues, hier soir :

Mme Marie Gallinger — Je tiens un étal de légumes au marché Français. Salvadore Fazio tenait un étal près de mien. J'étais là vers midi lorsque les deux hommes se sont approchés ; le se battaient et se tenaient. J'ai vu le petit homme tirer son pistolet de sa poche et le décharger ; par trois fois, sur celui de haute taille, qui l'a poursuivi. Je n'ai pas vu d'arme aux mains de l'homme de haute taille ; celui-ci tenait le petit homme par le cou.

Geo. M. Leimbroer — Je demeure à l'encoignure Decatur et Ursulines.

Je ne sais rien de la rixe. Je suis allé près de Fazio après qu'il eût été blessé ; il m'a demandé de le conduire à mon café — ce que j'ai fait. Je lui ai demandé ce qu'il avait ; il m'a répondu qu'un créole l'avait blessé, mais il ne me l'a pas nommé.

Thomas F. Roussel — Je demeure au No 104 de la rue Urquhart.

Le 11 du courant, entre sept heures et demie et huit heures du matin, M. Voutrain est venu à l'étal de John Miles, en face du mien ; il portait quatre canards. H. Salvadore Fazio s'est approché et, le croie, en plaisantant, a offert de les acheter, puis a fait quelques observations sur les canards. Plusieurs paroles ont alors été échangées entre eux, puis ils se sont querellés.

M. Voutrain est parti ; peu après il est revenu, et, tapant sur l'épaule de M. Salvadore, qui était assis sur une caisse, près de l'étal où il était employé, lui a dit : "Je suis prêt pour vous." Je ne sais levé ses yeux, m'avançant près de lui, je lui ai dit de ne pas tirer. Il avait l'arme à la main. M. Voutrain, s'adressant à M. Salvadore, lui a dit : "Ne vous approchez pas de moi." J'ai dit à M. Voutrain : "Ne tirez pas, il n'est pas armé."

Voutrain a alors mis le pistolet dans sa poche. Le vieillard s'est approché de Voutrain et lui a dit de faire feu. M. Salvadore l'a saisi et ils se sont tenus pendant un instant, puis il y a eu trois détonations. M. Voutrain est parti. Je vis Salvadore. J'ai vu Farmo sur mains de Voutrain. Salvadore a pris Voutrain par le cou.

J. M. Soubira. — Je tiens un étal de café au Marché français.

Je connais bien embarrassé de dire trois paroles suivies de ce qui s'est dit entre les deux hommes ; j'étais occupé et ne pertais pas beaucoup d'attention. Salvadore a fait un mouvement de la bouche comme s'il allait cracher à la figure de l'accusé. Voutrain lui a dit : "Cochon vous avez tiré." Puis s'est dirigé du côté de la rue St-Philippe. En passant près de mon étal, Voutrain s'est écrié : "Cochon que vous êtes, vous pensez me faire peur."

Plus tard je lui ai entendu se quereller de nouveau ; ils se tenaient à bras le corps. Voutrain avait un pistolet à la main, j'ai cru qu'il était pour faire peur à Salvadore. L'arme était entre mes jambes de celui-ci, et le gnenie du canon était dirigée vers la terre. Les trois coups ont été tirés tout de suite. Après les détonations, Salvadore a marché et j'ai cru qu'il n'avait pas été atteint. C'est, plus tard seulement que j'ai su qu'il était blessé.

J. B. Trépolain — Je suis tailleur, sous l'hôtel St-Charles.

J'ai vu deux hommes lutter et j'ai entendu trois détonations. Je ne connais pas les hommes.

Raymond Agnello. — Je demeure au No 119 de la rue des Ursulines.

J'ai entendu trois détonations. J'ai vu Voutrain tirant sur Salvadore.

Le jury a déclaré que la mort a été causée par une péritonite, résultat d'une blessure faite par une arme à feu, à l'abdomen, par un nommé Voutrain, actuellement en prison.

**Paragraphes.** — A une réunion des membres du "Louisiana Boat Club," les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Président — Paul Pouts.
Vice-président — Chas. H. Culbertson.
Capitaine — C. N. Wogan-Jr.
Secrétaire — Eugène Rivet.
Trésorier — J. A. Boss.

Les directeurs sont : MM. E. J. Bisland, R. W. De Ramey, T. Lanaux ; les délégués au "Pontchartrain Rowing Association" : MM. Alfred P. Dédéry, H. L. Dufour, C. N Wogan, Jr.

Ce club d'élite a son "boat house" sur le vieux Bayou St-Jean ; sa flotille se compose de vingt-un bateaux.

Le rapport du trésorier annonce qu'il y a en caisse une somme de $500.

— Le Dr Jones, président du bureau de santé de la Louisiane, a convoqué, hier, à une heure de l'après-midi, les inspecteurs de santé, du bureau, soit des rues Royale et St-Louis.

Les Drs Bailey, Faget, Mictos, Mandeville, Beret et Ryan étaient présents.

Le Dr Jones a informé ces messieurs que l'Association Sanitaire a requis les propriétaires de faire nettoyer leurs lieux et ordonné à ses officers de santé de faire que ces ordres fussent exécutés. Le docteur a chargé les inspecteurs de prévenir le public que l'ordre de l'Association Sanitaire n'est pas légal ; que l'Association s'arroge un droit qu'elle n'a pas ; que de telles ordres ne peuvent émaner que du bureau de santé.

— Une rixe a eu lieu hier, à deux heures de l'après-midi, au café de Mme Lanoir, coin des rues Philippe et Tchoupitoulas, entre Mme Magner, ses deux filles et John Holm. Mme Magner a ramassé une bouteille et l'a lancée à la tête de Nolan, qui a été grièvement blessé. On a transporté le blessé à l'hôpital. Les parties seront formulées, aujourd'hui, contre Mme Magner et sa fille.

— Des voleurs ont essayé de s'introduire chez M. Louis Klim, au No 27 de la rue de l'Esplanade, mais ils ont été effrayés par les personnes de la maison.

— Wm. Vanbelsen et Robert Fletcher, petits garçons, se sont battus à l'encoignure Elmire et Bourgogne ; le premier a été légèrement blessé par Vanbelsen, qui lui a lancé une brique à la tête.

— Le jugement de J. R. G. Gauthereaux, A. G. Littlejohn et Frank Pugh, accusés d'avoir enfreint leurs devoirs de commissaires dans la paroisse Assomption, a lieu, aujourd'hui, à la cour de district des États-Unis.

— L'officier de police Wm Mooney est mort, subitement, d'apoplexie, au café de M. Ed Lindinger, encoignure des rues Poydras et St-Charles.

— Charles Custer, employé à bord du Hudson amarré au pied de la rue St-Louis, est tombé, hier matin, à sept heures, dans la cale du steamer ; il a reçu des contusions internes graves. On l'a transporté à l'hôpital.

— Le corps d'un homme blanc dont on ignore le nom, et qui semblait âgé de cinquante ans, a été trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Poydras. Le Dr Archinard, sous-coroner, en a fait la levée. On n'a rien trouvé sur lui qui ait pu le faire reconnaître.

— Un chien qui avait mordu Mme Gleason, a été tué à la station de police du cinquième precinct.

— M. Doucy, qui tient un bureau au No 20 de la rue Toulouse, en est sorti un instant, y laissant, comme gardien, un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans. A son retour, le jeune homme n'y était plus ; un tiroir avait été brisé, une somme de $50, déposée dans une boîte en ferblanc, avait disparu.

— Willie Watson, en jouant sur des bois de charpente, dans la rue Gravier, près Franklin, en est tombé et s'est fendu la chevrille.

— George Aleikin, accusé d'avoir cruellement battu Annie Fitzgerald, au No 55 de la rue Bienville, a été déroué à la station centrale.

— Un des domestiques de M. Ben Harrison, domicilié au coin des rues Décagnole et Esplanade, en retirant dans la maison, à vu, dans la cuite à manger, deux nègres, qui se sont enfuis. Il n'est rien emporté.

— Le cadavre de Louis Jouge, 4, qui s'est noyé, le 22 du mois dernier, a été trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Washington.

— Martin Dwyer étant ivre, est tombé, hier, à quatre heures de l'après-midi, contre un carreau au café de Tom Rosnells, rue du Camp, en face de la place Lafayette, et s'est grièvement blessé à la tête.

### Nouvelles du Mexique.

Mexico, 16 avril — Le gouvernement mexicain contredit le bruit mis en circulation aux États-Unis que les Américains ne peuvent pas posséder des terres en ce pays. Le gouvernement accorde en général la permission nécessaire pour posséder des terres situées à 10 lieues de la frontière.

La prohibition du droit de préemption en des terres publiques en friche, situées dans les États frontières, ne s'applique pas à la possession des autres terres. Sauf cette exception soudite, et que procèdent d'anciens statuts, le pays entier est ouvert aux Américains.

La restriction constitutionnelle de l'article 97 interdit simplement aux communautés religieuses et à tout conseil de ville de posséder d'autres terrains que ceux et leurs établissements sont bâtis.

### Exécution.

Montréal, 16 avril — Timothy Malloy, meurtrier de Wm. Nesbith, fermier de Longue Point, a été pendu ici, ce matin, à 8 heures.

## WASHINGTON.

### Protestation d'un avocat.

Washington, D. C., avril — La Cour Suprême des États-Unis a rendu une décision dans l'affaire de J. B. Wall. Le demandeur est sous le coup d'un ordre de la Cour de district des États-Unis, district méridional de la Floride, qui lui défend d'exercer devant ledit tribunal en profession d'avocat, pour avoir fait partie du nom de John, dénoncé à Tampa sous une accusation de vol.

Le demandeur sollicitait un writ de mandamus, à l'effet de contraindre le juge de district de la cour des États-Unis, à lui rendre ses droits et privilèges d'avocat en la susdite cour. Il alléguait que un radiation, sans jugement, était inconstitutionnelle et nulle.

La cour suprême, dans une opinion élaborée préparée par le juge Bradley, maintient qu'il n'existe pas de règle bien établie, inflexible qui régisse pareil cas ; néanmoins les juges fédéraux ont un pouvoir discrétionnaire qui leur permet d'interdire leurs cours à tout avocat, dont la conduite est entachée de honte, qu'il y ait ou jugement ou non. En conséquence le writ de mandamus est refusé.

Le juge Field a la une opinion dissidente.

### Phylloxera.

Washington, 16 avril — Le département de la trésorerie a été informé que des plants de vigne, provenant de la Chine, sont arrivés à New York ; les officiers de douane les croient atteints de phylloxera. Ancune loi n'autorise la destruction de telles importations. La trésorerie admet que c'est là une question de haute importance pour les intérêts vinicoles du pays, et elle conférera avec le département de l'agriculture.

### Commission franco-américaine.

Washington, 16 — La Commission diplomatique franco-américaine s'est réunie aujourd'hui.

L'affaire des frères Lemore contre les États-Unis a été discutée. Il s'agit de dommages réclamés pour emprisonnement par le général Butler, quand il était à la Nouvelle-Orléans, sous le prétexte que les Lemore remplissaient un contrat avec ledit général qui devaient livrer à la Confédération 300,000 paires de drap gris.

La défense alléguait que le contrat n'était été fait avant que les troupes fédérales eussent pris possession de la Nouvelle-Orléans, et que depuis cette époque il y était en chômeur complète de la part des réclamants. Il a été accordé à Albert Lemore que somme de $1,000, et de $4,000 à Jules Lemore. Le Commissaire des États-Unis s'est élevé contre cette adjudication.

L'affaire de Kahnagel a été également décidée. Kahnagel se dit français. Les États-Unis ont offert des preuves des papiers de naturalisation que le réclamant prétend avoir été émis, sont un faux prétexte, et avoir été révoqués par la cour même d'où ils proviennent. On a accordé à Kahnagel $125, avec intérêts depuis le 1er avril 1864 ; le commissaire des États-Unis s'est opposé à la demande.

On a accordé à L. de Caulos $500, avec intérêts depuis le 24 mars 1863, à Jacques Minvielle (contre les États-Unis aussi) il a été accordé $1100, avec intérêts depuis le 1er avril 1864 ; à St-Armant, $500 avec intérêts depuis le 1er janvier 1865, Gaehal, $430, avec intérêts depuis le 1er avril 1864.

Les réclamations McDaniel, Amman et autres, François Thierville et Marie de Barbarie (contre les États-Unis) ont été rejetées.

### Fraudes électorales.

Charleston, 15 — On croit que les affaires de fraudes électorales dans la Caroline du Sud seront renvoyées jusqu'en automne, à cause du manque de fonds pour payer les témoins appelés devant les cours des États-Unis.

C'est là de moins ce qui semble être le vœu de l'avocat général des États-Unis Brewster, du juge Bond, et de l'avocat de district des États-Unis Melton.

### Mort d'un journaliste.

New York, 16 — Francis S Street, l'un des propriétaires du New York Weekly, est mort hier. Il laisse quatre enfants. Sa succession est évaluée à $1,500,000.

### L'évêque de Pittsburg mourant.

Pittsburg, Penn., 16 — Le Rév. John Twigg, évêque du diocèse de Pittsburg, catholique, a été frappé de paralysie cérébrale. Il a perdu connaissance, et sa vie ne peut guère se prolonger que quelques heures.

### Chute d'un bolide gigantesque.

Fort Worth, Texas, 26 — Une dépêche du Rocher Williams dit que, dimanche matin vers 2 heures, un grand météore est tombé dans le faubourg de la ville, ne tuant plusieurs bestiaux et en détruisant la résidence de Martinez Garcia, voisher mexicain, qui est resté sous les ruines ainsi que sa femme et ses cinq enfants.

Sur la chute de météore, on a entendu à une immense boule de feu, et le choc produit rappelait celui d'un tremblement de terre. Il est encore brûlant. Il s'est enfoncé dans le sol sur une profondeur de 100 pieds, et il s'élève de 70 pieds au dessus de la surface et peut couvrir environ un acre de terre.

La concussion a été effroyable ; presque tous les vitres de la ville ont été mises en pièces ; tout le monde a été soulevé de son lit, et dans les magasins les marchandises ont été précipitées des étagères.

Personne de tué, d'après ce que l'on sait jusqu'ici du moins, sauf le voisher mexicain et sa famille. Et cependant plusieurs maisons se sont effondrées.

Les bestiaux terrorisés couraient dans toutes les directions. L'air était rempli de gaz sulfureux. La panique était portentiel, car on ne pouvait tout d'abord s'imaginer ce qui était survenu. C'est le météore le plus grand qui soit jamais tombé et bien des individus sont déjà allés le voir. Il est probable qu'il faudra l'attendre pendant de longs mois. Il a produit la plus vive émotion, non seulement ici, mais dans tous le pays environnant.

### Brûlée vifs.

Fort Worth, Texas, 16 avril — Deux enfants, de 8 ans environ, ont été brûlés vifs, par une enlace, remplie de foin, et à laquelle les malheureux petits garçons avaient mis le feu en fumant des cigarettes.

### Accident lamentable.

Shreveport, Lou, 16 — Ed. A. Richards, employé de chemin de fer bien connu sur le Chicago & North Western, a eu les deux jambes coupées hier soir sur le Texas & Pacific R. M., et est mort en cette ville la nuit dernière. Sa famille réside à Austin, à 7 milles de Chicago, et le surintendant Dudley a ordonné d'y transporter son corps par express. Il partira de bonne heure ce matin. Richards était connu des employés de railroads.

### Crime et châtiment sommaire.

Chicago, Ills., 16 avril — Une dépêche de Medeville, Miss., dit : Tom Baily, homme de couleur, avait assailli une jeune négresse, et après l'avoir tuée, il l'a traînée le cadavre dans un étang. Cependant, des individus l'ont saisi de la geôle et l'ont pendu.

### Décision importante.

Jackson, Miss, 16 — Dans l'affaire Chalmers vs Myers, secrétaire d'État, la cour suprême a renversé la décision du juge Wharton, de la cour de circuit, et a rendu un jugement rejetant la demande de mandamus de Chalmers.

L'opinion très détaillée de la cour a été lue par le juge Campbell. Sa conclusion est que le secrétaire d'État ayant déjà Manning dit, et le gouverneur lui ayant transmis un certificat d'élection, la question n'est plus de la juridiction des tribunaux, et au Congrès seul en appartient la solution.

### Émigrants.

Boston, 16 — Le steamer anglais Hesperian a déchargé ici 650 passagers. Les plupart sont de malheureux irlandais en voyage aux États-Unis aux frais du gouvernement anglais. Les uns se rendent à New York, les autres à Pittsburg, Portland, Chicago, au Canada, etc, un petit nombre reste à Boston. Ils ont fort peu de ressources.

Le steamer Parthia, de Liverpool, a porté aussi un grand nombre d'émigrants de même genre.

### Rectification.

Chicago, 16 — M Wm R. Springer, membre du congrès (Illinois), auquel on demandait s'il était vrai que les préférences avaient été exprimées au banquet du Club Iroquois, en faveur de M. Tilden, comme président en 1884, a répondu qu'il n'avait point entendu exprimer une préférence à cet égard. Le seul but, en cette occasion, a été de formuler des principes démocratiques.

A peu près tout le monde s'est déclaré en faveur d'un tarif de revenu ; et il demeure convaincu que les représentants du Nord-Ouest exigeront que cette mesure fasse partie de la plateforme, lors de la prochaine Convention Nationale Démocratique.

### Rencontre fatale.

Stockton, Calif, 16 avril. — Henry Emile Johnson et James Dornelly, se rencontrent ce soir dans un magasin, se sont rués l'un sur l'autre, armés de couteaux. Tous deux ont été atteints en pleine poitrine et tous deux sont morts.

### Société Tammany.

New-York, 16 — L'élection annuelle de la Société Tammany a eu lieu ce soir. Le ticket accoutumé est bien connu a été élu, avec John Kelly, Augustus Schell et Richard Croker comme Sachems.

### Marché cotonnier.

Paris, 16, 2:00 p m — Recettes 7[illegible] fr 23c.

Paris, 16, 4:00 p m — Recettes 7[illegible] fr 2 1/2 c.

Liverpool, 16 avril, midi — Coton ferme. Ventes estimées à 12,000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la